



Mon patron fume sur le lieu de travail

Rubrique : questions-réponses - Date : vendredi 5 octobre 2007

bonjour, voila je suis dans une petite entreprise de 6 salariés (un garage).Je voudrais dénoncer mon patron qui fume et me pollue l'atmosphère avec sa cigarette tout les jours, ainsi que dans le bureau ou il recoit les clients pour les rdv ou d'ailleurs les client passe aussi par l'atelier pour se rendre au bureau et qu'il y a aucune signalisation en ce qui concerne l'interdiction de fumé.Bref, j'ai vue sur votre site que l'on pouvez déposé une plainte à propos de ce sujet, mais mon identité risque t-elle d'être révélé si je le dénonce. merci

Réponse :

Si vous estimez que votre santé est mise en danger par le tabagisme passif dans votre lieu de travail, vous pouvez indifféremment

Demander à l'inspection du travail d'effectuer un contrôle en précisant que vous ne souhaitez pas déposer une plainte de crainte de perdre votre emploi

Faire appel à notre service de mise en demeure

Exercer votre droit de retrait